

LA COMMUNE DE VILLELOIN-COULANGÉ

Recherche

**un agent technique communal
pour l'entretien de ses bâtiments publics**

Que vous soyez étudiant, jeune retraité ou à la recherche d'un emploi, la commune de Villeloin-Coulangé vous propose un CDD de remplacement de 13h hebdomadaire pour une période de 2 mois et 20 jours à partir du 1^{er} juillet 2024.

Pour plus d'information ou si vous souhaitez nous déposer votre CV et votre lettre de motivation,

la Mairie vous accueillera
du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30
et le vendredi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30.

Vous pouvez également nous contacter
par mail (mairie.villeloin@wanadoo.fr)
ou par téléphone (02.47.92.61.19)

